

*Direction de la sécurité  
et de la circulation routières*

**Circulaire n° 2003-50 du 28 mars 2003 relative à l'agrément, à titre expérimental, et aux conditions d'emploi de la barrière de sécurité métallique 2 N 22435**

NOR : *EQUS0310198C*

*Le ministre de l'équipement, des transports et du logement à Mesdames et Messieurs les préfets (directions départementales de l'équipement).*

Je vous informe de l'agrément, à titre expérimental, de la barrière de sécurité métallique 2 N 22435 de la société Fracasso (Italie).

Par référence à la norme Européenne NF EN 1317-2, cette barrière est agréée dans les conditions suivantes :

Niveau de retenue : N 2 ;

Classe de sévérité : A ;

Largeur de fonctionnement : W 6 (2,09 m).

La barrière 2 N 22435 se compose d'une lisse métallique simple à deux ondes montée sur des supports sigma espacés de 4 m par l'intermédiaire d'une pièce de connexion.

Les caractéristiques techniques, les conditions d'implantation et les spécifications de montage de la barrière 2 N 22435 sont définies dans l'annexe technique à la présente circulaire.

Les lisses et supports doivent faire l'objet d'un marquage d'identification propre au fabricant qui est tenu d'assurer la conformité du produit aux spécifications de l'annexe technique.

Un suivi dans le temps de ce dispositif sera effectué. Tout défaut ou anomalie de fonctionnement devra être signalé au SETRA (CSTR) par les gestionnaires de voirie. Au terme d'une période d'observation minimale de cinq ans, l'agrément sera confirmé si toutes les constatations relatives au fonctionnement et à la tenue dans le temps du dispositif ont donné satisfaction.

Pour le ministre et par  
délégation :  
*Le directeur de la sécurité  
et de la circulation routières,*  
R. Heitz

ANNEXE TECHNIQUE  
BARRIÈRE 2 N 22435

**1. Description sommaire**

La barrière simple 2 N 22435 est constituée d'un élément de glissement à deux ondes, de 4 m de longueur utile et de 3 mm d'épaisseur. Ce dispositif est fixé sur des supports type sigma 100 × 55 × 4,2 espacés de 4 m, par l'intermédiaire d'une pièce de connexion U 200 × 85 × 5.

**2. Performance de retenue**

La barrière de sécurité métallique 2 N 22435 a fait l'objet des essais de choc réglementaires réalisés au laboratoire allemand TÜV dans les conditions définies par la norme européenne NF EN 1317-2 et a satisfait les performances requises pour la qualification au niveau N 2 (essais TB 11 et TB 12).

**3. Fonctionnement**

Lors d'un choc, les supports métalliques se plient, la lisse forme une poche et le véhicule est redirigé.

**4. Spécifications d'implantation**

Longueur de files

La barrière est implantée sur une longueur égale à la longueur de l'obstacle prolongée de part et d'autre de l'obstacle d'une longueur suffisante pour assurer l'ancrage du système et protéger les trajectoires probables de sorties.

La longueur minimale de file recommandée est de 60 mètres.

#### Espace devant un obstacle saillant

La distance d1, entre la face avant de l'élément de glissement et celle de l'obstacle, nécessaire pour assurer le fonctionnement de la barrière est de 2,09 m (W 6).

#### Espace devant une dénivellation

La distance minimale d2 à respecter entre la face avant de l'élément de glissement de la barrière et la crête de la dénivellation est de 1,69 m.

#### Extrémités

Afin d'assurer un ancrage correct, les files des barrières de sécurités sont abaissées et ancrées dans le sol (voir figure ci-dessous).

### 5. Montage de la barrière

Les supports sont battus dans le sol. Les éléments de glissements sont assemblés à chaque recouvrement par 12 boulons M 16, classe 8.8, et reliés par une pièce de connexion et une plaquette de fixation.

### 6. Eléments constitutifs

Les éléments constitutifs de la barrière 2N 22435, hormis la boulonnerie, sont en acier S 235 JR et protégés par galvanisation au trempé.

Référence acier : norme EN 10025 ;

Référence galvanisation : norme EN ISO 1461 ;

Référence boulons : normes UNI EN 20898/1 et EN 3740.

Elément de glissement

Plaquette de fixation

Elément de connexion

Supports

Boulonnerie

[L'annexe technique et ses schémas en Word](#)